

Bienvenue à l'école maternelle Notre-Dame

Informations de rentrée 2025/2026

Ça y est, la rentrée a eu lieu ! Une première rentrée en maternelle pour quelques-uns, une nouvelle année qui commence pour beaucoup d'autres.

Dans tous les cas une nouvelle aventure commence pour les enfants, les parents et l'ensemble de l'équipe éducative.

Nous vous invitons donc, chers parents, à lire les informations suivantes à tête reposée afin que tout se passe au mieux pour votre enfant.

Pour toute question ou renseignement complémentaire, nous restons bien entendu à votre disposition, n'hésitez donc pas à nous rencontrer.

Avec nos salutations distinguées,

L'équipe éducative de l'école maternelle.



NOUVEAUX HORAIRES



- △ **7h00-8h00** : Accueil par l'Eveil dans le local situé au fond de la salle de psychomotricité.
- △ **8h00-8h15** : L'accueil est repris en charge par des membres de l'équipe éducative dans la salle de psychomotricité.
- △ **A partir de 8h15** : En classe d'accueil et en M1 : chaque enfant sera accueilli à l'entrée de sa classe par l'institutrice ou la puéricultrice via la porte fenêtre extérieure.

En M2/3, les enfants seront accueillis à la porte de leur classe par l'institutrice.

Pour le bien-être des enfants, pour qu'ils puissent être accueillis avec toute l'attention qu'ils méritent, merci de veiller à ce qu'ils soient présents pour **8h45 au plus tard**.

- △ **A 8h45** : l'accès à l'école est fermé.
- △ **Ouverture des portes** : à **11h55** pour les enfants qui rentrent diner
à **15h15 (ou 11h45 le mercredi)** : fin des cours

un adulte (parents ou personnes autorisées) vient prendre en charge chaque enfant auprès de sa titulaire soit dans la salle de psychomotricité ou par la porte du bâtiment A pour les M2/3, soit à la porte fenêtre de la classe pour les accueils/M1.

- △ **A partir de 15h25**, les enfants non-repris sont conduits à la garderie qui est organisée jusque 18h.

La porte blanche vitrée du bâtiment des petits sera fermée par mesure de sécurité. Il faut donc faire le tour par la cour de récréation des grands.

Si l'enfant devait être repris par une personne « inhabituelle », il est obligatoire de prévenir la titulaire ou la direction.

- △ **Vers 15h30** : un responsable de l'ASBL L'Oasis vient chercher les enfants qui y sont inscrits.

COMMUNICATIONS.

- △ Chaque début de mois, vous recevez la feuille reprenant l'ensemble des informations du mois.
- △ Les informations importantes sont affichées aux valves près de la barrière verte mais également sur le site Internet de l'école. Nous vous demandons de le visiter régulièrement pour vous tenir informé.
- △ Toutefois, l'institutrice vous transmettra régulièrement des informations placées qui seront placées dans une pochette plastifiée dans le cartable de votre enfant. Il est essentiel de prendre le courrier régulièrement et de remplacer la pochette dans le cartable.



REPAS/COLLATIONS.

- △ **Les repas chauds (4.00 €) et les potages (0.60 €) doivent être commandés aux alentours du 15 du mois** précédent via la plateforme it-school. Toute décommande doit être effectuée par la plateforme en cliquant sur le repas de votre enfant et puis annuler la réservation, avant 08h30 (même en cas de maladie de l'enfant). Les réservations des repas se décommandent de manière journalière. Les décommandes communiquées après 8h30 ne seront pas prises en compte. La direction vous donnera les accès pour le compte de votre enfant sur it-school. △ Nous privilégions l'eau comme boisson principale, les boissons trop sucrées sont déconseillées et les boissons de type soda, non autorisées. Si votre enfant consomme une boisson en gourde ou en bouteille, nous vous remercions de privilégier un bouchon « sportif ».
- △ **Le vendredi**, l'école fournit la collation en partenariat avec le programme européen pour des fruits, légumes et produits laitiers à l'école.
- △ Veuillez signaler les intolérances alimentaires de votre enfant à sa titulaire.
- △ **Anniversaires** : Chaque enfant sera mis à l'honneur le jour de son anniversaire ou un jour proche si celui-ci n'est pas un jour d'école. En plus, chaque mois, un anniversaire collectif est mis en place par classe. Chaque classe a son rituel. Il vous sera expliqué par les titulaires. Nous vous demandons donc de **ne pas apporter de gâteau, de sachets de bonbons** à l'école et ce par souci d'équité et d'écologie. L'école fournira les gâteaux ou les ingrédients nécessaires à la réalisation de ceux-ci.



ACTIVITÉS SPÉCIFIQUES

- △ **Cours de psychomotricité** : chaque classe bénéficie de 2x50 minutes de cours par semaine. L'horaire vous sera communiqué par la titulaire. Aucun équipement spécifique n'est demandé, toutefois veuillez habiller votre enfant avec une tenue adaptée.
- △ **Cours de musique** : chaque classe bénéficie d'un cours, une semaine sur deux, le mardi matin. Aucun équipement spécifique n'est demandé.
- △ **Cours d'initiation aquatique** : pour les élèves de 3^{ème} maternelle uniquement. Le cours aura lieu le mardi après-midi, une semaine sur quatre. Les informations plus précises vous seront transmises par la titulaire (équipement, horaire,...).
- △ **FLA (Français langue d'apprentissage)** : la Communauté Française a débloqué des moyens supplémentaires pour accompagner l'enfant dans l'apprentissage de la langue française pour que celle-ci ne soit pas un frein dans les divers apprentissages. En 3^{ème} maternelle, un test est donc proposé à chaque enfant. En fonction des résultats obtenus, l'école obtient des moyens complémentaires pour accompagner l'enfant individuellement par un enseignant formé. Ce système a été mis en place dans notre établissement depuis l'année scolaire 2019-2020 et porte ses fruits. Chaque enfant peut ainsi mieux progresser.

ASPECTS PRATIQUES

- △ Merci de veiller à ce que les jouets restent à votre domicile. Evitons les pertes inutiles...
- △ N'oubliez pas d'écrire lisiblement le nom de votre enfant sur tous ses effets (veste, écharpe, bonnet, gants, casquette, boîte à tartines, gourde, ...)
- △ Vous pouvez souscrire des abonnements à des revues éducatives proposées par différentes maisons d'édition. Ils sont facultatifs. Un courrier spécifique vous sera adressé.
- △ L'accès à l'école se fait par la barrière verte entre les 2 bâtiments. Possibilité d'accès par le parc (via le parking de l'ancienne piscine communale) ou par la rue Zénobe Gramme (attention de bien placer votre horodateur).
- △ Un calendrier avec les différents congés, manifestations, conférence pédagogiques, réunions de parents sera annexé ainsi qu'un document concernant les frais scolaires et la gratuité.

ABSENCES ET MALADIES



- △ En cas de maladie contagieuse (gastro-entérite, grippe, varicelle...) ou de poux, vous comprendrez qu'il est indispensable de garder votre enfant à la maison pour éviter toute épidémie au sein de l'école. Les médicaments ne seront pas administrés dans l'enceinte de l'école pour des raisons de sécurité. Cependant, les traitements de longue durée seront autorisés sur prescription médicale avec délégation du médecin et consentement des parents. Dans ce cas, **c'est la direction** qui vise la prescription et autorise la prise du médicament. Le médicament sera transmis en dose unique à l'enseignant, **jamais via le cartable de l'enfant**.
- △ En cas d'absence de longue durée, vous pouvez envoyer un **SMS** au 0476 47 50 28 signalant la durée de l'absence de votre enfant. Vous ne devez pas fournir de pièce justificative sauf si votre enfant est en obligation scolaire. Depuis le 1^{er} septembre 2020, les enfants de 3^{ème} maternelle sont en obligation scolaire. Toute absence doit être justifiée, un document spécifique vous sera transmis.
- △ **Si, en cours d'année, vous deviez changer d'adresse ou de coordonnées téléphoniques, il est essentiel de signaler les changements par écrit à l'enseignante ou de placer un petit mot dans la boîte aux lettres de la direction**



Site : www.ecah.be/maternel/

0476/47.50.28 - 019/51.42.66

Mail : maternelnotredame@ecah.com /

Rue Zénobe Gramme, 50 - 4280 Hannut